













Enfin :

Le mot « fédération » présent dans les statuts initiaux est remplacé par le mot « section »

**L'Assemblée générale réunie ayant voté favorablement les modifications soumises, notification en sera faite aux services juridiques de la mairie de Dijon**

#### **7. Elections au Conseil d'Administration :**

Sont élus au conseil d'administration national :

- Dr Elise BANNIER (Rennes)
- Dr Fabrice CHATONNET (Rennes)

Félicitation aux nouveaux élus.

#### **8. Questions diverses :**

- La Section de Rennes tient à signaler que :
  - o la situation au sein de leur CHU est toujours très compliquée.
  - o L'écriture d'un rapport sur la situation de tous les ingénieurs (Bac+5 ou Bac+8 – il est impossible de connaître les diplômes des agents par la DRH) du CHU de Rennes est en cours. Ce rapport sera envoyé à la fédération nationale dès que possible.
  - o Il a été souligné en particulier l'ambiance délétère qui régnait avec certains hospitalo-universitaires. Pressions et intimidations sont fréquentes alors que le SNSH a été identifié comme un élément perturbateur.
  - o L'absence de reconnaissance du SNSH par la direction s'est traduite par le refus des jours d'absence pour activité syndicale à la Présidente de la section locale et à son Secrétaire Général. L'activité syndicale est par conséquent hors temps de travail.
- Le SNSH souligne quant à lui la suppression de soutien financier notamment par suppression d'une demi-douzaine de cartouches d'encre annuelle, car le syndicat n'est pas représentatif et ne peut bénéficier de moyens matériels de la part de l'administration.

L'assemblée générale est levée à 13h

Par mandement du SNSH  
Le Secrétaire Général  
**Dr Gaël BELLIOT**